

Politique d'accueil de nouvelles populations

Une politique d'accueil, c'est une politique portée par un territoire organisé autour d'un partenariat rassemblant acteurs publics, privés, associatifs, citoyens ; et proposant une offre d'accueil au nouvel arrivant c'est-à-dire une offre qui propose de l'emploi, des logements, une bonne qualité de vie et de service etc.

Depuis 2009, le Massif central finance l'ingénierie des politiques d'accueil. En général, il s'agit d'un chargé de mission embauché par un territoire pour coordonner les différents acteurs qui facilitent l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants. Il a pour fonction de faire travailler ensemble les élus, les entreprises, les associations afin, par exemple, d'identifier les reprises d'activités, le foncier disponible, les services aux populations (écoles, crèches, transports, activités culturelles...); mettre en place des outils d'échanges d'information, de promotion du territoire ; et surtout proposer un service « intégré » aux candidats à l'installation.

En lien avec ces politiques d'accueil, les programmes de massif accompagnent les projets qui favorisent, de manière innovante, l'attractivité du Massif central : en trouvant de nouvelles solutions à la mobilité en milieu rural, en appuyant le recours au télétravail ou en revalorisant les centres-bourgs par exemple. A cet égard, le Massif central joue le rôle d'un laboratoire qui expérimente de nouvelles formes de développement et s'appuie sur la mise en réseau des territoires pour diffuser les bonnes pratiques.

Pôles de pleine nature

Les pôles de pleine nature sont des territoires regroupant de manière organisée des activités sportives et de loisirs de nature : VTT, parapente, randonnée, ski, via ferrata, accrobranche, baignade, canoë etc. Le but de ces pôles est de présenter une offre complète d'activités permettant des pratiques diverses et de tous les niveaux. L'objectif est à la fois de valoriser les qualités environnementales du Massif central comme levier de développement et d'attractivité pour le territoire, et de l'inscrire auprès des clientèles comme une destination de pleine nature à part entière.

Afin de concentrer les financements (6M€ FEDER, 4,6 M€ Régions-Etat-Départements), seuls 15 pôles seront sélectionnés pour la période 2015-2020. Ils seront amenés à travailler en réseau et à mutualiser certaines expertises pour améliorer la qualité de leurs services et valoriser au mieux leur potentiel pour développer de l'activité économique à l'année longue.

De manière opérationnelle, ces 15 pôles pourront développer une vraie stratégie de commercialisation, et aménager leurs sites pour les différents publics visés (pistes de VTT, points de baignade, centre d'accueil multiactivités, équipement en joëllettes etc.)

Pour en savoir plus : www.gip-massif-central.org
Contact : contact@gip-massif-central.org / +33 473 31 85 46

